

Partagez le chemin :

Personne ne devrait être forcé de fuir son foyer

État des faits

Au cours de la dernière décennie, un nombre croissant de personnes ont dû fuir leur foyer, sans espoir de retour. Aujourd'hui, 68,5 millions de personnes sont en situation de déplacement forcé, soit environ 1 % de la population mondiale. Cela représente un niveau sans précédent dans l'histoire moderne. La violence, les conflits armés, la persécution, les mégaprojets de développement qui détruisent des milieux et des modes de vie, la pauvreté extrême ou les causes environnementales (dont les changements climatiques) forcent les gens à quitter leurs foyers et leurs communautés. La guerre en Syrie est un exemple percutant de cette migration forcée. Cela dit, des citoyennes et des citoyens de nombreux autres pays vivent dans une insécurité grandissante, comme en Afghanistan, en Birmanie (aussi appelée Myanmar), au Burundi, en Irak, en Érythrée, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, en Ukraine et au Yémen¹.

Les personnes réfugiées, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées internes quittent leurs foyers parce qu'elles craignent pour leur vie, leur liberté et leur sécurité. Ces personnes ont besoin de paix et de stabilité, et c'est pourquoi Développement et Paix - Caritas Canada travaille avec des organisations partout dans le monde afin de répondre aux besoins essentiels de celles et ceux qui sont affectés par certaines des pires crises migratoires qu'a connu et connaît encore notre monde. Afin que cesse la migration forcée, il est toutefois impératif que l'on s'intéresse aussi à ses causes profondes. Cela exige que nous travaillions toutes et tous ensemble : tant les citoyennes et les citoyens, les organisations de la société civile, les acteurs humanitaires, que les organisations multilatérales et les gouvernements locaux.

Pourquoi les gens doivent-ils fuir ?

Qu'est-ce qui pousse les gens à quitter leur maison, leur famille et leurs amis ? À entreprendre des périples souvent périlleux et d'y risquer leur vie ? Qu'est-ce qui les pousse à partir, alors que d'autres restent ? Ces questions illustrent la grande complexité de la migration forcée.

Les gens décident souvent de tout quitter lorsqu'ils constatent qu'ils ne peuvent plus survivre là où ils sont. Les causes qui les poussent à fuir sont complexes, multiples et interreliées : génocide ethnique, guerre civile, pauvreté extrême, sécheresses ou inondations par exemple². La relation de cause à effet n'est pas nécessairement directe entre un mouvement

migratoire et une cause particulière. Il existe plutôt un ensemble de facteurs déclencheurs et de causes profondes qui interagissent ensemble de façon complexe et parfois imprévisible. Il est donc important d'éviter d'analyser des mouvements migratoires en fonction d'un seul facteur. Par exemple, nous pouvons penser que les Syriennes et les Syriens fuient leur pays en raison du conflit armé, ce qui en soi est vrai. Cependant, d'autres causes sous-jacentes ont contribué à ce conflit, comme une vague de sécheresse (due en partie aux changements climatiques) qui a entraîné de vastes déplacements de population en Syrie, ainsi qu'un manque de démocratie et de participation citoyenne, entre

autres choses³. Les causes profondes se développent généralement lentement, et peuvent être présentes des années avant qu'une cause proximale ne viennent exacerber une situation déjà difficile et qu'un mouvement migratoire important se produise⁴.

Les déplacements internes

La majorité des migrations forcées ont lieu à l'intérieur des frontières d'un pays ; c'est ce que l'on appelle des déplacements internes. En 2017, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estimait qu'environ 40 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur même des frontières de leur pays, soit 58,4 % des migrants forcés. Selon le Internal Displacement Monitoring Center (IDMC), l'année 2017 a enregistré le plus haut niveau de déplacements internes liés à la violence et aux conflits armés⁵. À ce jour, la Colombie demeure le pays comptant la plus grande population de déplacés internes (7,7 millions de personnes), suivie de près par la Syrie, la République démocratique du Congo, l'Irak et la Somalie⁶.

À l'image des personnes réfugiées, une multitude de causes poussent les personnes déplacées internes à fuir leur foyer. Dans son dernier rapport annuel, le IDMC prend d'ailleurs soin de souligner la multitude et l'interdépendance des causes des déplacements internes : pauvreté chronique, instabilité politique, gouvernance faible, catastrophes écologiques, etc.

EN 2017 :

40 millions
de déplacés internes

25,4 millions
de réfugiés

3,1 millions
de demandeurs d'asile

Source : HCR

S'attaquer aux causes profondes de la migration forcée : le travail de Développement et Paix – Caritas Canada

Que ce soit pour les familles qui se noient en Méditerranée ou pour les enfants mis en cage à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, le drame de la migration forcée requiert une réponse urgente... mais laquelle ?

Tout d'abord, il est essentiel de protéger et de soigner les migrants forcés qui arrivent dans des zones ou des pays plus sûrs : c'est une responsabilité que tous les pays partagent. Toutefois, au-delà du travail humanitaire de protection et d'aide envers ces populations, la communauté internationale doit aussi s'attaquer aux causes profondes de la migration forcée.

Développement et Paix travaille dans plusieurs pays où se trouvent des personnes déplacées internes et d'où se sont enfuies des personnes réfugiées : l'Afghanistan, le Honduras, l'Irak, le Nigéria, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et la Syrie par exemple. Nous travaillons aussi avec des partenaires dans des pays hôtes où se sont réfugiées ces personnes, dont le Bangladesh, le Cameroun, la Jordanie et le Liban. Nous travaillons à la fois sur les urgences humanitaires et sur les causes profondes de la migration forcée, en articulant nos actions autour de quatre axes : paix et réconciliation, démocratie et participation citoyenne, justice pour les femmes et justice écologique.

La promotion des droits humains et de la démocratie n'est pas chose facile, mais Développement et Paix travaille avec des organisations de la base, incluant des organisations religieuses, ainsi que des organisations de développement communautaire telles que des organisations de femmes, des groupes autochtones, etc. afin de promouvoir des démocraties inclusives et participatives où les droits de toutes et tous sont respectés, sans égard à leur sexe, leur religion ou leur appartenance ethnique. Les mouvements sociaux émanent des citoyens : ils sont participatifs, agissent de la base vers le haut, exigent des comptes aux gouvernements sur les enjeux qui affectent leurs citoyens

et proposent des solutions. Dans un pays où chaque personne peut faire valoir ses droits et où il existe une société civile saine et dynamique, il est possible de vivre en sécurité.

Le respect de l'environnement et des droits humains par les entreprises canadiennes est également une préoccupation pour Développement et Paix. De nombreuses communautés des pays du Sud ont été déplacées de force et ont vu leurs ressources naturelles exploitées ou polluées par des entreprises canadiennes qui œuvrent à l'étranger. D'autres communautés ont vu leurs terres se désertifier en raison des changements climatiques. En consultant les communautés et en les faisant participer activement aux décisions qui touchent leur propre développement, il est possible de réduire la prévalence de la migration forcée. Nous voulons que le gouvernement canadien ainsi que les citoyennes et les citoyens et les entreprises canadiennes respectent les standards les plus élevés en matière de droits humains, de normes du travail et de législation environnementale, et ce, partout dans le monde.

Un regard genré sur les causes profondes de la migration forcée et ses solutions

Chaque année, des millions de femmes doivent quitter leur foyer. Le HCR estimait qu'en 2017, 21 millions de femmes avaient été forcées de migrer. Certaines d'entre elles fuyaient les conflits armés ou les désastres naturels, alors que d'autres fuyaient plutôt la persécution ou la pauvreté extrême. En quittant leurs familles et leurs maisons, elles ont pris des risques importants.

Les femmes migrantes sont résilientes et c'est avec l'espoir d'une vie meilleure pour elles et leurs enfants qu'elles quittent leur foyer. Elles font cependant face à des défis particuliers, notamment l'exploitation et les abus de toutes sortes. Dès le moment où elles quittent leur foyer, elles deviennent plus vulnérables à la violence, au viol et à l'exploitation, et elles font face à de multiples formes de discrimination au cours de leur voyage⁷. Aux frontières, et même lorsqu'elles arrivent dans des camps de réfugiés ou dans une ville ou un pays hôte, les femmes continuent de faire face à de nombreuses menaces à leur

Le Canada comme artisan de la paix : quel rôle pouvons-nous jouer ?

Le Canada doit en faire davantage pour prévenir la migration forcée et résoudre les conflits. Aujourd'hui, les conflits armés sont plus complexes, et les personnes civiles en sont souvent les principales victimes.

Les femmes jouent un rôle vital pour la prévention des conflits et la construction d'une paix juste, durable et inclusive. Nous avons constaté que les processus de paix qui incluaient tous les acteurs clés, les femmes et les hommes, tant des parties armées que de la société civile, amenaient une paix plus durable⁸. Le Plan d'action national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité constitue un bon point de départ⁹. Toutefois, si le Canada continue d'augmenter ses dépenses militaires tout en laissant stagner le budget de l'aide au développement, nous n'arriverons pas à promouvoir un monde plus pacifique.

Pour réduire les conflits, le Canada doit faire en sorte que les entreprises canadiennes n'exportent pas d'armes vers les régimes qui violent les droits humains. Lorsque des régimes autoritaires ont accès à des armes, l'impact des conflits augmente et de graves violations des droits humains sont constatés.

Traditionnellement, le Canada a joué un rôle d'artisan de la paix dans le monde. Nous devons maintenir cet héritage afin de résoudre les conflits en cours et prévenir de futurs conflits.

sécurité, à leur liberté et à leur santé. Les mères de familles monoparentales rencontrent d'ailleurs des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire. Bref, les crises auxquelles les personnes réfugiées sont confrontées exacerbent les inégalités de genre que les femmes vivaient au sein de leurs communautés. Imaginez que vous cherchiez refuge, et que le lieu qui devait vous offrir la sécurité ne vous apporte que plus de peur et de violence...

L'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes, les mesures de sécurité, la protection juridique, l'accès à la justice et les programmes de leadership pour les femmes, voilà autant d'éléments qui peuvent contribuer à ce que les femmes n'aient plus besoin de fuir leur foyer, ou si elles ont à le faire, à ce qu'elles soient protégées dans leur voyage vers la sécurité. L'implication des femmes dans la planification, l'organisation et la gestion, tant des programmes d'aide aux réfugiés que des programmes de développement, sont aussi des éléments essentiels pour l'accès au pouvoir et l'auto-détermination des femmes.

Les femmes jouent un rôle clé pour le développement et la paix. Il a été démontré que le respect des droits des femmes, incluant leur participation pleine et entière dans toutes les sphères de la société, favorise la promotion de la paix et de la sécurité. Quand les femmes jouent un rôle important dans leur propre développement, leurs familles, leurs communautés et leurs pays en bénéficient.

Des solutions durables : réinstallation, intégration locale et retour volontaire

Réinstallation

La réinstallation est l'une des trois solutions durables offertes aux personnes réfugiées par le HCR.

Par exemple, après huit longues années de guerre civile, le déplacement dramatique de la population syrienne a forcé le Canada à agir en accueillant davantage de personnes réfugiées originaires de ce pays en 2016 et en 2017. Les personnes réfugiées qui ont été réinstallées au Canada ont désormais une chance de se remettre des traumatismes qui ont accompagné

leur fuite de la Syrie et de reconstruire leur vie. La réinstallation fournit aux personnes réfugiées un havre, un endroit sécuritaire où elles peuvent vivre en paix et avoir accès aux mêmes droits que les citoyennes et les citoyens de leur pays d'accueil.

Toutefois, la plupart des pays n'offrent pas la réinstallation ou n'acceptent que très peu de personnes réfugiées pour réinstallation. C'est ce qui explique que sur les 24,5 millions de personnes ayant été enregistrées comme réfugiées par le HCR en 2016, seulement 102 000 d'entre elles ont pu être réinstallées cette année-là¹⁰.

Au cours des dernières années, les États-Unis ont été au premier rang des pays offrant la réinstallation, le Canada, l'Australie et les pays scandinaves offrant aussi un nombre significatif de places annuellement¹¹. Toutefois, depuis l'élection de Donald Trump en 2016, les États-Unis ont diminué drastiquement le nombre de personnes réfugiées autorisées à se réinstaller dans leur pays¹².

Intégration locale

L'intégration locale concerne les personnes réfugiées qui sont acceptées par le ou les pays qui leur ont offert l'asile. Ces pays voisins sont souvent très pauvres et répondent difficilement aux besoins de leurs propres citoyens, mais cette option permet aux personnes réfugiées de contribuer socialement et économiquement à leur pays hôte en leur accordant le droit de travailler et d'éduquer leurs enfants. Au cours de la dernière décennie, 1,1 million de personnes réfugiées dans le monde sont devenues citoyennes de leur première terre d'asile¹³.

Retour volontaire

La troisième solution durable est le rapatriement volontaire, soit le retour des personnes réfugiées dans leur pays d'origine, lorsque que la situation le permet. Toutefois, lorsqu'un pays est toujours en guerre, qu'une minorité est toujours persécutée, ou que les personnes continuent à mourir de faim à cause de la sécheresse, rentrer chez soi n'est pas une option.

Ces « solutions durables » ne sont accessibles qu'à une très faible proportion des personnes réfugiées : la vaste majorité des

migrants forcés dans le monde n'y ont pas accès. Ils continuent de vivre dans la précarité, dans des tentes ou des abris de fortune, et n'ont pas accès au travail et à l'éducation. Les familles déplacées sont confrontées à des conditions extrêmement difficiles, presque inimaginables pour nous, parfois pendant plusieurs générations. Certains enfants sont nés dans des camps de réfugiés, y ont grandi et y sont devenus adultes, avec la survie comme seule perspective d'avenir.

La meilleure solution pour les migrants forcés est de retourner dans leur pays ou communauté d'origine, ou de reconstruire leurs vies là où ils parlent la langue, où ils connaissent la culture et où ils se sentent chez eux. En 2017, près de 5 millions de migrants forcés sont rentrés chez eux, mais le nombre de ces personnes retournées ne contrebalance pas le rythme d'arrivée des nouvelles personnes déplacées.

Pour que les personnes puissent rentrer chez elles en toute sécurité et pour prévenir la migration forcée, nous avons toutes et tous la responsabilité de trouver des solutions durables à cet enjeu. La réinstallation, l'intégration locale et le retour volontaire en font partie, mais il est impératif que nous nous attaquions aussi aux causes profondes de la migration forcée.

Le Pacte mondial sur les réfugiés

En 2016, les 193 États membres des Nations Unies ont signé la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Il s'agit là d'une déclaration historique par laquelle ils se sont entendus sur leurs responsabilités mutuelles en termes de protection des personnes réfugiées et de soutien des pays hôtes. La prochaine étape est l'adoption de deux nouveaux accords internationaux : le Pacte mondial sur la migration et le Pacte mondial sur les réfugiés.

Le Pacte mondial sur les réfugiés vise à renforcer la réponse internationale aux mouvements massifs de personnes réfugiées et aux situations qui perdurent, notamment en allégeant la pression sur les pays d'accueil, en renforçant l'autonomie et l'autosuffisance des personnes réfugiées, en augmentant les possibi-

lités de réinstallation et en rendant les pays d'origine des personnes réfugiées plus sécuritaires afin qu'elles puissent y retourner. Ce pacte sera doté d'un programme d'action pour soutenir les pays et les communautés d'accueil afin que les personnes réfugiées aient un meilleur accès aux soins de santé, à l'éducation et à des moyens de subsistance dans leur communauté d'accueil et ce, dès leur arrivée.

Le Pacte mondial sur les réfugiés s'inspire des principes fondamentaux d'humanisme et de solidarité internationale. Il s'inscrit dans le régime existant de protection internationale des droits des réfugiés qui inclut de nombreux instruments de protection des droits humains élaborés depuis 1951, ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le droit international humanitaire et des instruments de protection des personnes apatrides (comme les Rohingyas par exemple).

Le Canada a joué un rôle important dans l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés. Suite à des consultations avec la société civile canadienne et des organisations travaillant sur les droits des personnes réfugiées, le Canada a fait la

promotion d'une réponse à la crise des réfugiés qui soit basée sur le genre et qui renforce la capacité de la société civile locale et des personnes réfugiées elles-mêmes à proposer leurs propres solutions.

De son côté, le pape François a la conviction qu'il faut accueillir, protéger, promouvoir, et intégrer les personnes réfugiées. C'est pourquoi il a démontré un engagement solide et continu envers le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour les migrations. La Section des migrants et des réfugiés du dicastère pour le service du Développement Humain Intégral du Vatican a d'ailleurs publié un document de plaidoyer qui s'intitule *Vingt points d'intervention pour les pactes mondiaux*.

On espère que ce Pacte mondial, même s'il n'est pas contraignant, permettra de transformer la crise actuelle en une réponse mondiale partagée et équitable. Chacun des acteurs a un rôle à jouer pour en assurer le succès: les États membres des Nations Unies, les organisations de développement, la société civile locale (dont les organisations religieuses), le secteur privé et les personnes réfugiées elles-mêmes.

Prochaines étapes pour le Canada: nos recommandations

Cette année, en solidarité avec les 68,5 millions de personnes déplacées de force dans le monde, Développement et Paix demande au gouvernement canadien d'en faire davantage pour s'attaquer aux causes profondes de la migration forcée. Nous demandons au gouvernement canadien de travailler à renforcer les organisations de la société civile qui travaillent pour la paix, la démocratie et les droits humains dans les États fragiles des pays du Sud, et de s'impliquer davantage dans des solutions diplomatiques et pacifiques aux conflits armés.

Les organisations de la base qui travaillent pour la paix et les droits humains sont portées par des citoyens; elles contribuent à bâtir des démocraties inclusives et responsables où les gens peuvent se sentir en sécurité et s'épanouir. Des pays stables, démocratiques, qui respectent les droits de toutes et tous et qui s'assurent d'une distribution équitable des ressources et de la richesse, sont moins à risque de connaître les conflits, la violence, la persécution des minorités et donc les déplacements forcés. En l'absence de démocraties inclusives et participatives, la migration forcée ne fera que s'aggraver.

Le Canada peut aussi jouer un rôle important dans la promotion de solutions diplomatiques et pacifiques aux conflits armés. En insistant sur des processus de paix inclusifs et en investissant dans la construction de la paix, le Canada peut contribuer à réduire les conflits et soutenir les pays en guerre dans leurs démarches vers la paix.

Le Canada doit :

- ② promouvoir des démocraties inclusives ;
- ② prévenir et résoudre les conflits armés ;
- ② demander aux pays de rendre des comptes sur les violations des droits humains et du droit humanitaire ;
- ② alléger la pauvreté par l'aide internationale ; et
- ② promouvoir la répartition équitable des ressources de la Terre.

Questions à poser à votre personne députée

1. Constatant le nombre croissant de migrants forcés dans le monde, que fait le Canada pour s'attaquer aux causes profondes de cette crise et pour empêcher la situation de s'aggraver ?
2. Que fera le Canada pour soutenir la mise en œuvre du nouveau Pacte mondial sur les réfugiés ?
3. Que peut faire le Canada pour soutenir des solutions durables pour les réfugiés, comme la réinstallation, l'intégration locale et le retour volontaire ?
4. Le Canada a une bonne réputation comme bâtisseur de la paix mondiale. Croyez-vous que la meilleure stratégie soit d'augmenter le budget de la Défense nationale de 70 % en 10 ans, alors que le budget de l'aide internationale stagne ?
5. Que pouvez-vous faire pour que le budget de l'aide internationale soit augmenté et que le Canada puisse jouer son rôle de leader pour le développement et la paix dans le monde ?
6. Les changements climatiques sont un facteur majeur des migrations forcées et le Canada est loin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Selon vous, quelles mesures concrètes le Canada devrait-il prendre pour atteindre ces objectifs et prévenir ainsi d'autres mouvements migratoires en lien avec les changements climatiques ?

Pour en savoir davantage :

- Le Conseil canadien pour les réfugiés : ccrweb.ca/fr
- HCR (L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) : unhcr.org/fr/
- HCR : Les déplacements forcés en 2017 : unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html
- OIM (L'Organisation internationale pour les migrations) : iom.int/fr
- Les pactes mondiaux des Nations Unies : refugeesmigrants.un.org/fr
- La Section des migrants et des réfugiés du Dicastère pour le service du Développement Humain Intégral au Vatican : migrants-refugees.va/fr/

Notes

- 1 HCR, *Tendances mondiales : les déplacements forcés en 2017*, unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html. Rapport en anglais.
- 2 Castles, Stephen, Hein de Haas et Mark J. Miller, *The Age of Migration : International Population Movements in the Modern World* (5th ed.). New York : The Guilford Press, p. 26 ; Kenyon Lischer, Sarah, « Conflict and Crisis Induced Displacement », in Elena Fiddian-Qasbiyeh, Gil Loescher, Katy Long and Sando Sigona, *The Oxford Handbook of Refugee & Forced Migration Studies*, New York, Oxford University Press, 2016, p. 319.
- 3 Santini, Jean-Louis, « La sécheresse record, un élément à l'origine du conflit en Syrie », *La Presse*, 2 mars 2015, disponible en ligne : www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201503/02/01-4848844-la-secheresse-record-un-element-a-lorigine-du-conflit-en-syrie.php
- 4 Kenyon Lischer, Sarah, *op. cit.*, à la p. 319 ; UNESCO, *Migration as a Development Challenge : Analysis of Root Causes and Policy Implications*, MOST/REPORTS/2017/1. Janvier 2017, disponible en ligne : unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247089E.pdf ; Schmeidl, Susanne, « Exploring the Causes of Forced Migration : A Pooled Time-Series Analysis, 1971-1990 », *Social Science Quarterly*, vol. 78, n° 2 (juin 1997), p. 284-308 ; International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, *World Disaster Report 2012 : Focus on Forced Migration and Displacement*. Genève. 2012, disponible en ligne : ifrc.org/Global/Documents/Secretariat/2012_WDR_Full_Report.pdf
- 5 Internal Displacement Monitoring Centre, *Annual Report 2017*, disponible en ligne : internal-displacement.org/publications/annual-report-2017
- 6 UNHCR, *Global trends : Forced displacement 2017*, disponible en ligne : unhcr.org/5b27be547.pdf
- 7 UNHCR, « Women », n.d., disponible en ligne : unhcr.org/women.html
- 8 M. O'Reilly, *Why Women ? Inclusive Security and Peaceful Societies*, October 2015, *Inclusive Security*, p. 3, disponible en ligne : inclusivesecurity.org/publication/why-women-inclusive-security-and-peaceful-societies/
- 9 Affaires mondiales Canada. « Le Canada renouvelle son engagement à l'égard des femmes, de la paix et de la sécurité ». [Communiqué de presse], 7 février 2017, en ligne : canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/02/le-canada-renouvellesonengagementalegarddesfemmesdelapaixetdelas.html
- 10 Castles, Stephen, Hein de Haas et Mark J. Miller, *op. cit.*, p. 229.
- 11 UNHCR, *Resettlement*, n.d., disponible en ligne : unhcr.org/resettlement.html
- 12 United States Refugee Processing Center, *Admissions & Arrivals*. Disponible en ligne : wrapsnet.org/admissions-and-arrivals/.
- 13 UNHCR, *Solutions*, n.d., disponible en ligne : unhcr.org/solutions.html

Étude de cas : Birmanie

Réfugiés rohingyas : une migration forcée et un retour incertain

De confession musulmane, les Rohingyas sont une minorité ethnique de la Birmanie (aussi appelée Myanmar), un pays où plus de 90 % des 52 millions d'habitants sont bouddhistes. Persecutés et marginalisés dans leur propre pays depuis des décennies, les Rohingyas, considérés comme apatrides, ne disposent ni de la nationalité birmane, ni du droit de se déplacer librement à travers le pays.

Le 25 août 2017, des violences ont éclaté entre l'Armée du salut des rohingyas de l'Arakan (ARSA) et l'armée birmane, dans le nord de l'État d'Arakan en Birmanie. Entre les mois d'août et d'octobre 2017, ce sont plus de 600 000 Rohingyas qui, face aux exactions commises par l'armée et qualifiées de « nettoyage ethnique » par les Nations Unies, ont dû fuir leur pays pour se réfugier après un long et dangereux périple au Bangladesh voisin.

Cet afflux massif de personnes réfugiées a entraîné une crise humanitaire sans précédent. L'urgence de la fuite et l'ampleur des déplacements ont aggravé la vulnérabilité de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui font face, encore aujourd'hui, au manque de produits de première nécessité et à un accès restreint aux services de base.

Un an après, la situation en Birmanie demeure préoccupante et les conditions permettant un retour sûr et digne des réfugiés rohingyas sont encore loin d'être réunies. En effet, ils sont nombreux à avoir exprimé leur inquiétude quant à leur avenir et leur réticence à rentrer chez eux tant que les questions de citoyenneté, légales, d'accès aux services et à la justice, et de la restitution de leurs terres ne seront pas abordées. Répondre à leurs besoins sur le long terme est devenu aujourd'hui une priorité.



Les Rohingyas : la plus grande population apatride au monde

Minorité musulmane vivant pour la plupart dans l'État de Rakhine (aussi appelé Arakan), au nord-ouest de la Birmanie, les Rohingyas sont nés et ont grandi en Birmanie depuis plusieurs générations. Ils sont toutefois apatrides, en raison de dispositions restrictives et de l'application de la loi sur la citoyenneté birmane de 1982, loi qui leur refuse la citoyenneté. Considérés comme étrangers dans leur propre pays, les Rohingyas sont privés de leurs droits les plus basiques et sont victimes de plusieurs discriminations graves dont une restriction de leur liberté de mouvement, la confiscation de leurs terres et le travail forcé.

Au cours de l'histoire, les Rohingyas ont été victimes de plusieurs épisodes de violences, notamment en 1992 et en 2016, forçant des milliers de personnes à fuir vers le Bangladesh. L'établissement des conditions qui leur permettraient de rentrer durablement

Êtres humains avant tout

Rajida Begum, 30 ans, réfugiée rohingya au camp de Kutupalong, tient dans ses bras son bébé de 14 jours, née dans une rizière au moment où Begum a fui l'armée birmane. « Je me suis cachée pendant cinq jours dans la forêt, puis nous avons tenté de rejoindre la frontière à pied. J'avais si peur. »

Begum a accouché le cinquième jour sous un morceau de bâche en plein milieu d'une rizière : « Quand j'ai vu qu'elle était en bonne santé, j'étais si heureuse. J'ai rendu grâce à Dieu. »

6 700

Rohingyas tués en Birmanie

213 000

réfugiés rohingyas présents au Bangladesh avant août 2017

919 000

réfugiés rohingyas au Bangladesh aujourd'hui, dont 60 % d'enfants

(Sources : UNHCR; MSF)

en Birmanie exige de garantir la reconnaissance des droits politiques et civiques des Rohingyas dans l'État de Rakhine et, en définitif, de résoudre le problème central de leur apatridie.

Le camp de Kutupalong-Balukhali, un camp qui s'étend à perte de vue

En l'espace de quelques mois, le camp de Kutupalong-Balukhali, qui abrite à lui seul près de 626 000 réfugiés rohingyas, est devenu le plus grand camp de réfugiés au monde, enregistrant la plus grande densité de population. Il devance de loin le camp de Dadaab au Kenya, qui était jusque-là le premier en taille, abritant 250 000 personnes réfugiées.

Au camp de Kutupalong, les réfugiés rohingyas vivent entassés dans des abris, construits avec des bâches en plastique et des tiges de bambous. Le camp, qui a des allures d'une grande ville, équivaut environ à la population de Vancouver.

Encore aujourd'hui, le site de Kutupalong continue de s'agrandir afin de permettre aux Rohingyas déjà présents de quitter des zones surpeuplées ou à risque et d'accueillir de nouvelles personnes réfugiées. La concentration d'une population vulnérable sur un terrain à la merci des aléas climatiques pose des défis humanitaires considérables, dont notamment le manque d'eau potable, la malnutrition, l'insalubrité, la précarité et la promiscuité.

626 000¹
réfugiés dans le camp
de Kutupalong-Balukhali

278 000
réfugiés dans d'autres camps voisins

15 000
réfugiés dans des communautés hôtes

La vie des personnes réfugiées

Les conditions de vie des réfugiés rohingyas sont encore aujourd'hui très difficiles (manque d'eau potable, risques de glissement de terrain, etc.), notamment pour les plus fragiles d'entre eux. On compte des milliers de personnes extrêmement vulnérables, dont des enfants non accompagnés, des femmes seules ayant perdu leurs maris lors des violences en Birmanie ou lors de la migration, des personnes âgées et des familles qui ont subi des traumatismes directs et indirects.

Un an après leur exode massif, les personnes réfugiées dépendent encore essentiellement de l'aide humanitaire puisque la plupart d'entre elles sont arrivées sans rien au Bangladesh. Les biens de première

nécessité fournis (ustensiles de cuisine, lampes solaires, réchauds et bouteilles de gaz, moustiquaires, etc.) sont essentiels et leur permettent de faciliter leur vie quotidienne. Le manque d'accès à l'eau et l'absence de système d'assainissement, conjugués à la promiscuité des camps et aux aléas du climat (mousson), constituent un important facteur de propagation des maladies hydriques telles que le choléra. Cette situation est d'autant plus difficile à vivre pour les femmes et les filles qui assument en général la plupart des tâches nécessitant de l'eau.

Le Bangladesh souhaite relocaliser 100 000 réfugiés rohingyas sur une île afin de décongestionner les camps

Le gouvernement du Bangladesh a pour projet de reloger sur l'île de Bhasan Char, une île située au large des côtes du pays, dans le golfe du Bengale, environ 100 000 réfugiés rohingyas. Le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh a déclaré qu'étant donné que la présence des personnes réfugiées « portait atteinte à la situation globale sur le plan économique, social et environnemental », le gouvernement allait procéder dans un avenir proche à la relocalisation de 100 000 rohingyas vers l'île de Bhasan Char, qui sera renforcée par une digue pour la protéger des marées hautes et des vagues².



Êtres humains avant tout

« Au début, lorsque nous sommes arrivés dans le camp de Kutupalong, nous étions effrayés. C'est normal d'avoir peur lorsqu'on arrive dans un endroit que l'on ne connaît pas. Il y avait encore des éléphants et certaines personnes ont été tuées. Il y a eu des antécédents de vol, et nous avons peur lorsque nous avons entendu que des enfants ont été arrachés à leurs familles et vendus. Nous avons vécu avec cette peur durant un mois après notre arrivée ici. Nous n'arrivions pas à trouver le sommeil. Mais aujourd'hui, nos peurs se sont dissipées par la grâce de Dieu. »

– Rehana Hossein, réfugiée rohingya au Bangladesh qui a reçu un abri et des produits de première nécessité de Développement et Paix – Caritas Canada et Caritas Bangladesh.



Êtres humains avant tout

« Nous étions persécutés chez nous en Birmanie, par l'armée mais aussi par le reste de la population. Nous n'avons donc pas eu d'autres choix que celui de nous enfuir. J'ai été touché par l'accueil extraordinaire qui nous a été réservé à notre arrivée. Le Bangladesh a été très accueillant [...] Lorsque nous sommes arrivés il y a un an, nous avons vraiment senti que le monde entier nous soutenait et nous avons eu l'opportunité de partager notre histoire à des milliers de médias. Et même si l'attention a peu à peu diminué, nous avons l'impression que le monde ne nous a pas complètement abandonnés. »

– Muhammed Hussein, leader communautaire Mahji, réfugié rohingya au Bangladesh qui a reçu un abri et des produits de première nécessité de Développement et Paix – Caritas Canada et Caritas Bangladesh.

Toutefois, l'île de Bhasan Char, qui s'est formée il y a tout juste vingt ans par les alluvions de la rivière Meghna, au sud du Bangladesh, est régulièrement inondée et pourrait carrément disparaître sous l'eau en cas de typhon, phénomène climatique récurrent dans la région. Déplacer les réfugiés rohingyas sur cette île les isolerait encore un peu plus du reste du monde, et les mettrait à risque des aléas du climat. Les réfugiés rohingyas sont très réticents à l'idée, qui fait polémique chez les experts, les ONG et les organisations des Nations Unies³.

La réponse de Développement et Paix – Caritas Canada

Développement et Paix et son partenaire Caritas Bangladesh sont intervenus dès le début de la crise en août 2017, en fournissant de la nourriture à près de 25 000 personnes réfugiées parmi les plus vulnérables.

Grâce à la grande générosité des Canadiennes et des Canadiens et aux contributions du gouvernement du Canada, Développement et Paix a depuis poursuivi son action en participant à la construction d'abris temporaires, à la distribution de produits de première nécessité, de kits d'hygiène et de dignité, ainsi qu'à la construction de points d'eau potable, de latrines et d'espaces de douche. Ces actions ont permis de rejoindre près de 100 000 personnes réfugiées (directement et indirectement), dans des camps situés dans le district de Cox's Bazar, au sud-est du Bangladesh.



Êtres humains avant tout

« En Birmanie, j'étais heureuse, j'allais à l'école. Ce qui me manque le plus aujourd'hui sont mes amies avec qui j'aimais jouer et passer du temps. Parfois je pense à elles et je me sens triste car elles me manquent beaucoup. Mais quelques-unes d'entre-elles sont arrivées avec leurs familles au camp récemment, et j'ai eu la chance de les revoir. »

– Shominara Hossein, 11 ans, jeune réfugiée rohingya au Bangladesh, dont la famille a reçu un abri et des produits de première nécessité de Développement et Paix – Caritas Canada et Caritas Bangladesh.

Pour en savoir plus sur notre travail auprès des réfugiés rohingyas : devp.org/rohingyas

Notes

- 1 Source : [Rapport de situation d'ISCG – 21 juin 2018](#) (consulté le 24/08/2018)
- 2 Human Rights Watch, « Bangladesh: Les Rohingyas soumis aux risques d'inondations et de glissements de terrain », 5 août 2018, en ligne : hrw.org/fr/news/2018/08/05/bangladesh-les-rohingyas-soumis-aux-risques-dinondations-et-de-glissements-de (consulté le 24/08/2018)
- 3 Human Rights Watch, « Bangladesh Is Not My Country: The Plight of Rohingya Refugees from Myanmar », 5 août 2018, en ligne : hrw.org/report/2018/08/05/bangladesh-not-my-country/plight-rohingya-refugees-myanmar (consulté le 10 septembre 2018)

Étude de cas : Nigéria

Les exilés environnementaux du Delta du Niger

Au sud du Nigéria se trouve le delta du Niger, une région souillée par les déversements de pétrole qu'exploitent depuis cinq décennies diverses multinationales. Cette exploitation irresponsable a pour effet de priver des populations entières de pêcheurs, d'agricultrices et d'agriculteurs de leurs moyens de subsistance, en plus de forcer des communautés entières à abandonner leurs terres.

Des pans entiers de l'Ogoniland désertés

Le peuple Ogoni est l'un des peuples autochtones de l'État de Rivers situé dans la région du delta du Niger. Les Ogonis sont traditionnellement des agricultrices, des agriculteurs et des pêcheurs, mais ils sont aussi engagés dans d'autres activités commerciales liées à l'élevage, à la pêche, et à la production de sel et d'huile de palme.

Il y a une dizaine d'années, la pollution pétrolière a forcé les enfants, les femmes et les hommes des communautés Ogoni de Bue-Leh et de Busuu à abandonner leurs terres et à désertier leurs maisons.

Rejets d'hydrocarbures, combustion de torchères, explosions et déversements de déchets ont eu un impact dévastateur sur la santé des populations ainsi que sur la qualité de l'air, des sols et des ressources aquifères. Le gagne-pain des populations a également été affecté par cette pollution pétrolière : les agricultrices et agriculteurs ont été forcés de quitter leurs terres, désormais contaminées, alors que les pêcheurs ont dû abandonner leur travail en raison des eaux hautement polluées. Quant aux enfants, ils n'ont pas été épargnés non plus. Nombreux sont ceux qui sont tombés malades à cause de la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, et qui ont dû arrêter l'école brusquement.

Pour les membres de ces communautés, le choix était douloureux mais nécessaire : sans installations médicales ni moyens de subsistance, les perspectives d'avenir étaient sombres. Abandonner leurs maisons et leurs terres était la seule issue qui s'offrait à eux.

Privée de tout, la communauté de Bue-Leh a dû désertier son île

Le 4 avril 2008, la communauté insulaire de Bue-Leh a dû s'exiler de force en raison d'un déversement de pétrole survenu à quelques mètres de son île.

Le chef de la communauté, Chief Sunday Kpabari, explique que ce déversement a détruit la seule



source d'eau potable de sa communauté. « Nous avons tous essayé de survivre et de rester [sur notre île], mais cela n'était pas possible. Nos terres agricoles avaient été endommagées par la pollution. Il n'y avait plus d'eau potable et nos enfants tombaient malades et mouraient à cause de l'eau polluée que nous buvions. Tout le monde a été forcé de fuir et nous nous sommes dispersés ailleurs. »

C'est ainsi que les 3 000 membres de cette communauté autochtone vieille de plus d'un siècle ont progressivement déserté leur île. Cet exil est toutefois trop difficile à supporter pour certains d'entre eux qui viennent de temps à autre entretenir leur demeure dans l'espoir d'y retourner un jour. C'est le cas de Patience Jonathan Ubani, une agricultrice originaire de Bue-Leh, qui demeure désormais à Bori avec ses enfants. « De temps en temps, nous revenons ici pour être proche de notre lieu de naissance. Nous serions heureux de revenir vivre de nouveau dans notre maison », nous raconte-t-elle. « Tout ce que nous voulons, c'est rentrer chez nous. »

En 2011, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié un rapport révélant les conséquences dévastatrices de cinquante années d'exploitation pétrolière intense dans l'Ogoniland, au Nigéria. Nappes phréatiques et air pollués, végétation détruite, les résultats de l'étude sont alarmants. Selon le rapport, il faudra près de 30 ans pour tout nettoyer. À ce jour, les opérations n'ont toujours pas débuté.



Social Action, un organisme engagé dans le renforcement des capacités des communautés vulnérables

C'est dans ce contexte que Social Action, un partenaire de Développement et Paix depuis 2014, travaille à favoriser la participation citoyenne, la responsabilité des gouvernants, la transparence des institutions, le respect des droits humains et la protection des personnes les plus vulnérables au Nigéria.

Établi en 2007 et profondément enraciné dans le delta du Niger, Social Action possède une expérience solide dans le renforcement des capacités des communautés les plus vulnérables dont les moyens de subsistance sont fréquemment menacés par les changements climatiques, une mauvaise gestion des revenus et des réglementations du secteur extractif inadéquates ou mal appliquées.

L'objectif de notre partenaire est de créer, à travers l'éducation, le plaidoyer et la participation active, une solidarité entre des citoyens engagés, des groupes communautaires et la société civile dans son ensemble afin d'atteindre le changement social comme but ultime.

55 millions

de litres de pétrole Shell ont été répandus dans le delta du Niger (uniquement ce que Shell reconnaît). (Source : Amnesty International)

2 millions

de barils produits par jours, font du Nigéria le premier pays producteur de pétrole en Afrique.

50 ans

L'entreprise Shell est l'une des plus importantes compagnies pétrolières au Nigéria, pays où elle opère depuis plus de 50 ans.



« Tout ce que nous voulons, c'est rentrer chez nous », explique Patience Jonathan Ubani, une agricultrice originaire de Bue-Leh.

Pour en savoir plus sur notre programme au Nigéria : devp.org

Étude de cas : Syrie

La guerre en Syrie

Une guerre sans fin

Depuis 2011, la Syrie est plongée dans une guerre civile brutale. Cette guerre s'est déclenchée dans le sillage des manifestations du Printemps arabe, un mouvement de contestation populaire exigeant la participation citoyenne et la démocratie dans certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

En Syrie, plusieurs facteurs ont contribué à propager les manifestations demandant la résignation du Président Bashar al-Assad, dont la famille est au pouvoir depuis 1971. Al-Assad a mis en place un régime autoritaire, brimant les droits et libertés de la population, favorisant la corruption à grande échelle et marginalisant les groupes n'étant pas en phase avec ce régime.

La situation s'est encore détériorée entre 2006 et 2010, alors que le pays a connu d'importantes périodes de sécheresse. Exacerbées par les changements climatiques, ces sécheresses ont eu pour effet de faire chuter de presque 90% les revenus des petites exploitations familiales à l'intérieur des zones touchées¹. Cette situation a poussé plusieurs milliers de personnes à abandonner leurs terres et à migrer vers les centres urbains, créant ainsi une forte pression sur les ressources et sur l'emploi, déjà grevés par l'arrivée de plus d'un million de réfugiés irakiens après la guerre en 2003². De plus, les mesures prévues pour faire face aux pénuries d'eau ont été perçues comme sectaires et favorisant les régions qui soutenaient le régime. Ainsi, quand les demandes pour plus de démocratie ont commencé à se répandre dans la région, la population syrienne était prête à manifester son mécontentement et son besoin de changement.

Les espoirs d'une révolution pacifique et démocratique ont toutefois été anéantis lorsque le gouvernement a fait appel à l'armée afin de réprimer les protestations. La situation a alors rapidement dégénéré en guerre civile entre le gouvernement syrien et les différents groupes armés d'opposition. À mesure que le chaos s'installait, des groupes mettant de l'avant différentes visions politiques, religieuses et culturelles sont entrés dans la mêlée : l'Armée syrienne libre, le Front islamique, l'État islamique d'Irak et du Levant (ISIS), le Front islamique syrien de libération, le Hezbollah et les Unités de protection populaire, l'armée du Parti démocratique de l'unité kurde (Kurdish Democratic Unity Party).

Les intérêts divergents de la communauté internationale sont venus ajouter à la complexité de la situation et ont peu à peu transformé la Syrie en un champ de bataille pour l'influence et le pouvoir. Tout en condamnant l'usage présumé d'armes chimiques par les forces pro-gouvernementales, le Conseil de sécurité des Nations Unies et les leaders mondiaux n'ont pas réussi à faire consensus sur la façon de mettre fin à ce conflit ni à négocier des pourparlers de paix ou un cessez-le-feu durable. En septembre 2015, la Russie s'est engagée directement dans le conflit, suite à la demande officielle du gouvernement Al-Assad de lui fournir de l'aide militaire. Ce

soutien a permis aux forces pro-gouvernementales de reprendre le contrôle de certaines zones clés du pays, souvent au prix de lourdes pertes civiles. L'Iran et l'Irak ont aussi soutenu le régime, tandis que des membres de l'OTAN (l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord), dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont décidé de mener des frappes aériennes dans le cadre de leur lutte contre l'État islamique. Même si elle est membre de l'OTAN, la Turquie a mené ses propres missions, souvent en désaccord avec d'autres membres de l'OTAN, pour lutter contre ceux qu'elle considère comme des groupes terroristes kurdes. Récemment, Israël a lancé des frappes aériennes en réponse à l'implication de l'Iran, et on pense que l'Arabie Saoudite et le Qatar fournissent aussi de l'aide aux groupes anti-Assad.

Les dimensions sectaires et géopolitiques de cette guerre font qu'il est difficile d'envisager une solution pacifique au conflit, par laquelle les principes démocratiques pourraient s'enraciner et les personnes réfugiées pourraient rentrer en sécurité dans leur patrie.

Fuir la terreur de la guerre

La guerre en Syrie a rapidement plongé le pays dans un conflit d'une violence extrême entre les différentes factions en guerre. Les familles qui craignent

18,4 millions
d'habitant en Syrie

6,3 millions
réfugiés syriens

6,2 millions
Nombre de personnes
déplacées internes

TURQUIE

Pays accueillant le plus grand
nombre de réfugiés syriens
(3,5 millions)

LIBAN

Pays ayant le plus grand
nombre de réfugiés syriens
par habitant

Source : unhcr.org/statistics/unhcrstats/5b27be547/unhcr-global-trends-2017.html

pour leur sécurité ont commencé à traverser dans les pays voisins dès 2011, ne prenant avec eux qu'une valise de vêtements, convaincus que les tensions s'apaiseraient après quelques semaines et qu'ils pourraient rentrer chez eux. Lorsque les combats ont atteint les villes d'Alep et de Damas en 2012, le nombre de réfugiés syriens est monté à plus de 500 000³. Ces chiffres ont continué de grimper à mesure que les combats s'intensifiaient et en 2013, les Nations Unies ont lancé le plus grand appel humanitaire de leur existence, soit 4,4 milliards USD⁴. Le monde faisait alors face à la plus importante crise de réfugiés depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Après le départ d'une courte mission d'observation des Nations Unies en 2012, la Syrie s'est retrouvée coupée du monde, ce qui a rendu difficile l'accès à de l'information fiable sur le nombre de victimes et sur les possibles crimes de guerre commis par les différentes parties en présence. L'Observatoire syrien des droits humains rapporte au moins 511 000 victimes⁵.

Une commission d'enquête des Nations Unies a constaté que toutes les parties impliquées ont commis des crimes de guerre, meurtres, tortures, viols et disparitions forcées, et ont employé des tactiques causant des souffrances aux populations civiles, comme bloquer l'accès à la nourriture, à l'eau et aux services sanitaires par des tactiques de siège⁶. La communauté humanitaire s'est battue pour maintenir un corridor pour le passage sécuritaire de l'aide.

Ces conditions de terreur ont forcé près de la moitié de la population à fuir le pays. Aujourd'hui, il y a 6,3 millions de réfugiés syriens. La Turquie en héberge 3,5 millions, tandis que le Liban en a reçu 1,5 million et en héberge actuellement 975 000, ce qui représente le sixième de sa population. C'est en Jordanie que se trouve le camp Za'atari, le plus grand camp de réfugiés syriens où 80 000 personnes ont trouvé refuge, parmi les 670 000 Syriens qui sont entrés dans ce pays.⁷

La vie d'une personne réfugiée

Les conditions de vie des personnes réfugiées sont difficiles. Seulement 8% de tous les réfugiés syriens vivent dans des camps⁸. Les autres s'entassent dans les logements les moins chers qu'ils peuvent trouver. Au Liban, le gouvernement n'a établi aucun camp officiel; les propriétaires de terrains vacants ou de champs les louent aux réfugiés qui y construisent des abris de fortune, avec ou sans services de base. Plusieurs de ces camps se trouvent dans la Vallée de la Bekaa, où les températures peuvent



Au-delà des chiffres, le visage humain de la crise

« Nous venons de Homs. Nous vivions dans une zone coincée entre le régime et les forces de l'opposition. Nous sommes venus en Jordanie en novembre 2011 parce que nous avons peur pour nos filles. L'une d'elles avait un nourrisson. Un voisin nous a appelés pour dire: « Votre maison est détruite, ne revenez pas ». Nous étions venus pour une semaine, ça fait maintenant 7 ans. »

– Abdel et Samar, des réfugiés syriens en Jordanie qui reçoivent de l'aide médicale de Caritas Jordanie et de Développement et Paix.

facilement descendre sous le point de congélation pendant l'hiver.

La plupart des personnes réfugiées vivent sous le seuil de la pauvreté. Certaines ont pu se trouver un emploi informel dans les secteurs agricole, de la construction ou de la rénovation, mais cette situation engendre des tensions avec les communautés locales qui estiment que cela crée une distorsion au niveau du marché du travail. Même si les Nations Unies considèrent que les conditions sont encore trop incertaines pour assurer le retour sécuritaire des réfugiés en Syrie, une entente a déjà été signée entre le gouvernement de la Syrie et celui du Liban pour entamer le processus de rapatriement. Plus de 3 000 Syriennes et Syriens ont demandé de retourner au pays, mais ils doivent attendre l'approbation du gouvernement syrien⁹.

Forcés de reconnaître que la Syrie qu'ils ont connue ne sera plus jamais la même, que le régime Al-Assad a de bonnes chances de rester en place et que leur maison a certainement été endommagée ou détruite, plusieurs personnes réfugiées désirent se réinstaller en Europe et tentent la traversée

périlleuse de la Méditerranée. Cela a engendré de nombreuses tragédies ; des bateaux surpeuplés qui chavirent ou des personnes réfugiées qui se retrouvent bloquées devant des frontières fermées par exemple. L'arrivée de personnes migrantes sur les côtes de l'Europe a également contribué à la montée de mouvements populistes prônant des politiques anti-immigration.

Au Canada, les données de 2017 indiquent que 40 081 Syriennes et Syriens se sont réinstallés au Canada, que ce soit par des parrainages privés ou de l'État¹⁰.

La vie de ceux restés en Syrie

En Syrie même, plus de 6,2 millions de personnes ont été obligées de fuir leur foyer et de se déplacer à l'intérieur du pays, souvent à trois ou quatre reprises. Un rapport de la Banque mondiale constate qu'au début de 2017, le tiers des maisons et près de la moitié des infrastructures sanitaires et scolaires avaient été endommagées ou détruites. Le rapport estime également qu'environ 538 000 emplois ont été détruits annuellement pendant les quatre premières années du conflit, et que les jeunes font face à un taux de chômage de 78% et ont peu d'options pour survivre¹¹.

Le ciblage des infrastructures sanitaires a quant à lui eu un impact significatif sur les services de santé et sur la prolifération de maladies contagieuses, comme la polio, qui ont refait surface au sein de la population. On estime en effet que davantage de Syriens



meurent en raison du manque d'accès aux services de santé qu'en raison de la guerre elle-même.

L'an dernier, le pays a connu ses batailles les plus sanglantes lorsque le régime al-Assad a tenté de reprendre le contrôle de certaines zones à tout prix. Des communautés comme la Ghouta orientale, Idlib et Afrin ont été prises entre deux feux, et certains civils ont témoigné avoir dû se cacher dans des tunnels, sans nourriture et sans eau, pour tenter de survivre aux attaques aériennes, aux bombardements et aux gaz toxiques.

Au-delà des chiffres, le visage humain de la crise

« Je suis venue en Jordanie en 2013. J'ai deux fils et une fille. Un de mes fils a refusé de venir avec nous parce qu'il voulait finir ses études. C'est la dernière fois que je l'ai vu. Un avion a frappé dans la zone où il habitait, et il a été tué. Il n'avait que 20 ans. »

– Samir, réfugiée syrienne en Jordanie

La réponse de Développement et Paix – Caritas Canada

Développement et Paix répond aux besoins des personnes affectées par cette guerre depuis 2012.

Au Liban et en Jordanie, avec le soutien du gouvernement canadien et de nos donateurs, nous travaillons avec les Caritas locales pour fournir de l'aide médicale et psychosociale aux réfugiés syriens vivant en dehors des camps officiels. Nous travaillons aussi avec des organisations locales pour à fournir des moyens de subsistance.

En Syrie, nous soutenons l'aide aux personnes déplacées ou bloquées dans des zones assiégées. Nos partenaires s'efforcent de fournir des services essentiels comme l'éducation, la nourriture et les services de santé aux personnes les plus vulnérables.

Afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes de ce conflit et d'autres dans la région, nous appuyons également des initiatives locales de construction de la paix qui visent à créer des liens entre les communautés de différentes appartenances religieuses ou ethniques. Nos partenaires militent en faveur de solutions politiques pacifiques et dénoncent l'impunité, en Syrie, dans la région et au niveau international.

Pour en savoir davantage sur notre travail en lien avec la crise syrienne :

➔ <https://www.devp.org/fr/emergencies/syria>

Notes

- 1 Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, « Report of the Special Rapporteur on the right to food, Olivier De Schutter », A/HCR/16/49/Add.2, 27 janvier 2011, en ligne : reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/D2862AD64C-55CAE585257839005E536A-Full_Report.pdf
- 2 *Idem*
- 3 Nebehay, Stephanie, « Syrian refugee number top 500,000: UNHCR », 11 décembre 2012, en ligne : www.reuters.com/article/us-syria-crisis-refugees/syrian-refugee-numbers-top-500000-unhcr-idUSBRE8BA09O20121211
- 4 ONU Info, « L'ONU lance un appel de fonds humanitaires record pour la Syrie », 7 juin 2013, en ligne : news.un.org/fr/story/2013/06/268142-lonu-lance-un-appel-de-fonds-humanitaire-record-pour-la-syrie
- 5 Syrian Observatory For Human Rights, « During 7 consecutive years...about 511 thousand people killed since the start of the Syrian revolution in 2011 », 12 mars 2018, en ligne : syriahr.com/en/?p=86573
- 6 Conseil des droits humains des Nations Unies, *Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic*, en ligne : ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/IIICISyria/Pages/IndependentInternationalCommission.aspx
- 7 UNHCR, « Syrian Regional Refugee Response », en ligne : data2.unhcr.org/en/situations/syria
- 8 *Idem*
- 9 Creidi, Imad et Tom Perry, « Syrians trickle home from Lebanon, but most stay put », Reuters, 28 juin 2018, en ligne : reuters.com/article/us-mideast-crisis-lebanon-syria-refugees/several-hundred-syrian-refugees-in-lebanon-begin-returning-to-syria-idUSKB-N1JO1AZ
- 10 Gouvernement du Canada, « Bienvenue aux réfugiés : Faits importants », en ligne : canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/bienvenue-refugies-syrien/faits-importants.html
- 11 Banque mondiale, « Les dégâts provoqués par la guerre en Syrie sont massifs, mais le pire est probablement à venir », 10 juillet 2017, en ligne : banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/07/18/the-visible-impacts-of-the-syrian-war-may-only-be-the-tip-of-the-iceberg

La migration forcée en 11 mots

Réfugié, demandeur d'asile, déplacé interne, personne réinstallée... Ces termes vous rendent confus ? C'est normal ! La migration forcée est un phénomène complexe qui fait appel à un vocabulaire qui l'est tout autant. Développement et Paix – Caritas Canada vous propose donc un petit glossaire qui vous permettra de démystifier les termes clés de la migration forcée.

Cependant, ne perdons pas de vue le fait que derrière tous ces mots se trouvent des êtres humains. Quelle que soit la catégorie juridique ou administrative dans laquelle ces personnes se trouvent, quelle que soit l'étiquette qu'on leur appose, n'oublions pas qu'elles ont toutes un parcours et des objectifs différents, et qu'elles ont besoin d'empathie, d'accompagnement et de soutien.

APATRIDE : une personne est apatride lorsqu'aucun État n'accepte de la reconnaître en tant que citoyenne. Conséquemment, les apatrides ne bénéficient de la protection d'aucun pays, d'où un état de vulnérabilité extrême. Ces personnes sont ainsi privées de plusieurs droits fondamentaux : elles ne peuvent ni voter, ni obtenir un emploi légal, ouvrir de compte en banque, étudier, accéder aux services gouvernementaux ou même se marier.

CONVENTION DE 1951 RELATIVE AU STATUT DES RÉFUGIÉS : adoptée le 28 juillet 1951 par les Nations Unies, cette convention définit ce qu'est une personne réfugiée, quels sont ses droits et quelles sont les obligations des États signataires à son égard. À ce jour, la Convention de 1951 compte 145 États partie (sur 193 États membres des Nations Unies), dont le Canada.

DÉPLACÉ INTERNE : personne qui a été contrainte de fuir son foyer mais qui n'a pas traversé de frontière internationale. Les personnes déplacées internes sont donc en fuite dans leur propre pays. Contrairement aux personnes réfugiées, les personnes déplacées internes sont considérées se trouver sous la protection de leur État, malgré le fait que leur gouvernement constitue parfois la cause de leur fuite.

DEMANDEUR D'ASILE : lorsqu'une personne doit fuir son pays afin d'al-

ler chercher refuge dans un autre État, elle doit faire ce que l'on appelle une « demande d'asile » afin de pouvoir se faire reconnaître le statut de réfugié. Le demandeur d'asile doit démontrer au gouvernement du pays où il a trouvé refuge que sa crainte de persécution est fondée et qu'il ne peut retourner dans son pays en toute sécurité.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR) : le HCR est l'agence des Nations Unies ayant pour mandat d'aider et de protéger les personnes forcées de fuir leur domicile et de trouver une solution durable à leurs problèmes. Le HCR est également responsable de veiller à l'application de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

MIGRATION : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit à l'intérieur même d'un pays, entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition ou leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés et des personnes déplacées ou déracinées¹.

MIGRATION FORCÉE : La migration forcée est l'obligation de fuir son domicile en raison de menaces sur sa sécurité.

La migration forcée a plusieurs causes (persécution, conflits, désastres, mégaprojets de développement, changements climatiques, pauvreté extrême, etc.). Les personnes réfugiées, les déplacés internes et les demandeurs d'asile sont tous des migrants forcés².

MIGRANT EN SITUATION IRRÉGULIÈRE : on entend parfois, à tort, parler de migration illégale, ou de migrants illégaux. Ces termes sont problématiques puisqu'ils criminalisent les personnes réfugiées, alors que le droit international reconnaît aux demandeurs d'asile le droit de traverser de façon irrégulière (sans papiers ou autorisation) une frontière internationale, en autant qu'ils se présentent aux autorités compétentes par la suite³.

RÉINSTALLATION : les personnes réfugiées ne peuvent pas toujours retourner chez elles en sécurité, ni rester dans le pays où elles ont obtenu l'asile. Le HCR a donc pour mandat d'identifier les réfugiés les plus vulnérables afin qu'ils puissent être réinstallés dans des pays où ils pourront vivre en toute sécurité. Il y a présentement moins de 1 % de réfugiés qui sont réinstallés chaque année et seulement 30 pays qui possèdent des programmes de réinstallation, dont le Canada.

RÉFUGIÉ : un réfugié est une personne qui a fui son pays en raison de la guerre, de la violence ou de la persécution. Les personnes réfugiées sont protégées par le droit international, qui prescrit que seules les personnes craignant d'être persécutées sur la base de leur identité (religion, nationalité ou appartenance à un groupe social) ou de leurs croyances (religion ou opinions politiques) peuvent se voir attribuer ce statut.

TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS : désigne une situation par laquelle des passeurs aident des personnes migrantes à franchir une frontière internationale de façon clandestine, en échange d'un paiement. Les personnes migrantes faisant appel à des passeurs se trouvent généralement dans un état de vulnérabilité élevé et leur périple se déroule souvent dans des conditions dangereuses, voire inhumaines.

Sources

Affaires mondiales Canada, *La traite des personnes et les migrations clandestines*, 29 novembre 2016, en ligne : international.gc.ca/crime/human-traf-personne.aspx?lang=fra

Conseil canadien pour les réfugiés, *Réfugiés et immigrants : un glossaire*, en ligne : ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/feuillelet_ccr_fra_web.pdf

Internal Displacement Monitoring Centre, *On the GRID : Internal displacement in 2016*, disponible en ligne : internal-displacement.org/global-report/grid2017/

Organisation Internationale pour les migrations et UNHCR, *Au-delà des chiffres : Manuel de l'enseignant*, 2009, en ligne : unhcr.org/numbers-toolkit/Manuals/NJN-FINAL-FR.pdf

Organisation Internationale pour les migrations, *Termes clés de la migration*, en ligne : iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration

UNHCR, *Forced Migration and the Evolving Humanitarian Regime*, Working Paper no. 20, 5 juillet 2000, en ligne : refworld.org/docid/4ff5860e2.html

UNHCR, *Réinstallation*, en ligne : unhcr.org/fr/reinstallation.html

UNHCR, *What is a Refugee?*, en ligne : unrefugees.org/refugee-facts/what-is-a-refugee/

UNESCO, *Glossaire des termes relatifs à la migration*, en ligne : unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/

Notes

- 1 Définition adaptée de : Organisation Internationale pour les migrations, *Termes clés de la migration*, en ligne : iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration
- 2 Définition adaptée de : UNHCR, *Forced Migration and the Evolving Humanitarian Regime*, Working Paper n°. 20, 5 juillet 2000, à la p. 4, en ligne : refworld.org/docid/4ff5860e2.html
- 3 Définition tirée de : Conseil canadien pour les réfugiés, *Réfugiés et immigrants : un glossaire*, en ligne : ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/feuillelet_ccr_fra_web.pdf